

le rajustement équitable des dettes des nations et le rétablissement des étalons monétaires internationaux, qu'il a fallu abandonner provisoirement à cause de graves difficultés financières.

Depuis la dernière session, mes ministres ont entamé des négociations avec le gouvernement des Etats-Unis, en vue de parachever la canalisation du Saint-Laurent.

Une commission a été nommée pour étudier à fond le problème du transport au Canada. Mes ministres espèrent qu'elle pourra terminer son rapport à temps pour être déposé sur le bureau de la Chambre au cours de la présente session.

Mes ministres sont actuellement à examiner un traité de commerce entre le Dominion et la Nouvelle-Zélande.

Une délégation canadienne prend part à la Conférence du désarmement, qui s'est ouverte à Genève le 2 février. Je prie avec vous pour que les représentants des nations réunies en viennent à une entente qui assurera la pérennité de la paix mondiale.

Sur l'invitation de mon gouvernement, une Conférence économique des membres de la Communauté des nations britanniques se réunira à Ottawa le 18 juillet prochain.

La Convention des narcotiques, tenue à Genève en 1931, celle de la Croix rouge, celle des Prisonniers de guerre, et certaines autres Conventions, seront soumises à votre assentiment.

Au nombre des autres mesures que vous serez invités à examiner, il y a un projet de loi relatif à l'assurance et d'autres projets concernant les brevets et les marques de commerce.

Vous serez aussi priés d'étudier des projets tendant à modifier la Loi de la marine du Canada et la Loi des pêcheries.

Membres de la Chambre des communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses de l'an prochain vous seront bientôt présentés. Ces prévisions budgétaires traduisent la détermination de mes ministres de continuer l'application d'une politique de rigoureuse économie, compatible toutefois avec nos obligations statutaires et contractuelles, et qui est essentielle si l'on veut sauvegarder l'intégrité et le crédit du Dominion.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous félicite sincèrement du courage et de la patience manifestés par le peuple du Canada dans les épreuves de cette période de stagnation commerciale, et du profond respect qu'il a gardé de la loi et de l'ordre. Il règne au pays plus d'union que jamais. On y trouve un esprit de coopération plus étroite. Le peuple canadien s'est uni dans la lutte contre l'adversité. La prospérité est sa juste récompense. Je sais qu'il vous sera donné d'en hâter le retour en accomplissant votre devoir avec zèle et désintéressement. Que la divine providence daigne guider et bénir vos délibérations.

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) propose :

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres soit pris en considération lundi prochain.

Cette motion est adoptée.

COMITE DE SELECTION

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) propose :

[M. l'Orateur.]

Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer avec diligence la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, en vertu de l'article 63 du Règlement, ledit comité devant être composé de MM. Rhodes, Duranleau, Simpson (Algoma-Ouest), Stewart (Edmonton-Ouest) et Casgrain.

La motion est adoptée.

COMMISSION DE REGIE INTERNE

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) remet le message suivant de Son Exc. le Gouverneur général :

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes la copie certifiée d'une délibération du conseil approuvée nommant l'honorable E. N. Rhodes, ministre des Finances, l'honorable D. M. Sutherland, ministre de la Défense nationale, l'honorable Alfred Duranleau, ministre de la Marine et l'honorable T. G. Murphy, ministre de l'Intérieur et surintendant des Affaires indiennes, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts révisés du Canada, de 1927, intitulé : "Loi concernant la Chambre des communes".

SERGEANT D'ARMES ADJOINT

M. l'ORATEUR : J'ai l'honneur de porter à la connaissance de la Chambre, que le sergent d'armes, avec mon consentement, a nommé le lieutenant J. L. Williams comme son adjoint pour la durée de la présente session du Parlement.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. M. BENNETT propose que la Chambre lève sa séance.

Le très hon. MACKENZIE KING : Puis-je demander à mon très honorable ami s'il a l'intention d'ajourner à demain.

Le très hon. M. BENNETT : Oui.

Le très hon. MACKENZIE KING : Je conjecture que la séance de demain doit être consacrée à d'autres travaux préliminaires, et que le débat sur l'Adresse s'ouvrira lundi?

Le très hon. M. BENNETT : Oui, monsieur l'Orateur, le très honorable leader de l'opposition a raison. Personnellement je suis d'avis qu'il serait toujours sage de commencer immédiatement le débat sur l'Adresse, mais cet avis n'est pas accepté de tous; conséquemment, nous suivrons la coutume générale et demain nous expédierons quelques travaux préliminaires dont la Chambre doit s'occuper, surtout en ce qui concerne les membres disparus. Lundi, nous aborderons le débat sur l'Adresse.

Le très hon. MACKENZIE KING : Puis-je demander si, depuis la dernière session, il y a eu nouvel échange de correspondances entre Ottawa et Washington relativement à la cana-